République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation
et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels.

Programme de Formation par Apprentissage

SPECIALITE:

Conducteur de Travaux Bâtiment

Niveau 5 : Brevet de Technicien Supérieur

INFEP/0090/07/15/A

Année: 2015

Ce Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier Conducteur de Travaux Bâtiment

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFEP et IFP), de formateurs et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier.

Composition de la commission professionnelle :

Nom et Prénom		Fonction et profil	Institution
TABCHOUCHE /	ABDELGHANI	Technicien Supérieur Conducteur de Travaux Bâtiment	Groupe LALAOUI MAHMOUD Route de Sétif
ALOUTI	MADJID	Technicien Supérieur Conducteur de Travaux Bâtiment	BATIGEC Route de l'Aéroport Bejaia
Mme TARIKET	SABAH	Ingénieur en géni civil	INSFP BEJAIA
ABDELAOUI	FAOUZI	Ingénieur en Bâtiment	ECIBA Tichy
MOUSSAOUI	SALEM	PSEP ₂	INSFP BEJAIA
Mme ARIOUAT	OUAZNA	PSEP ₁	INSFP BEJAIA
OUCHENE	CHERIF	Technicien Supérieur Conducteur de Travaux Bâtiment	CFPA BEJAIA GARCONS
TIAKOUT	KACI	Membre CAAL BEJAIA	CAAL BEJAIA
OUKIL	ATHMANE	Membre CAAL BEJAIA	CAAL BEJAIA
ABDERRAHMAN	NI MADJID	Responsable CAAL BEJAIA	CAAL BEJAIA

SOMMAIRE

		Page
	Introduction	4
1.	Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage	5
2.	Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage	6
2.1.	Destination	6
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	6
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	8
2.4.	Documents pédagogiques	8
3.	Profil du métier (spécialité)	9
3.1.	Identification du métier (spécialité)	9
3.2.	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	9
3.3.	Capacités professionnelles	9
3.4.	Exigences du métier et conditions de travail	10
3.5.	Responsabilité du travailleur	10
3.6.	Evolution dans la carrière	10
4.	Curriculum du métier (spécialité)	11
4.1.	Objectif principal du curriculum	11
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	12
4.3.	Synthèse du curriculum	14
4.4.	Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation	15
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	16
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'Entreprise de formation	66
5.	Mise en œuvre du programme : 0rganisation pédagogique et évaluation des compétences	90
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	90
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation	90
5.2.1	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	90
5.2.2.	Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	91
5.2.3.	Formation de base au niveau de l'EFP	92
5.2.4.	Formation complémentaire	92
5.3.	Formation au sein de l'entreprise formatrice	93
5.4.	Suivi et évaluation des compétences	93
5.4.1.	Organisation du suivi de l'apprenti	93
5.4.2.	Evaluation périodique des compétences professionnelles et instruments pédagogiques	94
5.4.3.	Examen de fin d'apprentissage	94

Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel.

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique ;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage ;
- La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation Professionnelle - INFP - et les six Instituts de Formation Professionnelle - IFP);

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFP et de l'INFP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFP).
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2007), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFP pour sa validation.

1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques ;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis ;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

2. Présentation du programme de formation par apprentissage

2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier (spécialité)*» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : « Curriculum du métier (spécialité)» présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous- compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « Formation de base » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La synthèse du Curriculum, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à repartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés);
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice ;
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice;
- ➤ Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise :
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche);
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

3. Profil du métier (spécialité)

3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	
	Conducteur de Travaux Bâtiment
Code spécialité	BTP 0721
Branche professionnelle	Bâtiment et travaux publics
Durée de la formation	30+06mois
Niveau d'accès	3 AS
Niveau de qualification	V
Diplôme sanctionnant la formation	BTS (Brevet de Technicien Supérieur)

3.2. Domaine d'activité/description du métier (spécialité)

Le Conducteur des Travaux Bâtiment est chargé de diriger et gérer la réalisation des ouvrages dans les domaines de la construction neuve, ou en réhabilitation conformément à la réglementation en vigueur. Il peut être également amené aussi à exercer d'autre activités (EX : Bureau d'études, Bureaux des méthodes Etc).

3.3. Capacités professionnelles

Le Conducteur des Travaux Bâtiment est chargé de :

- Analyser et exploiter l'ensemble du dossier d'exécution
- Préparer, organiser le chantier et implanter les ouvrages.
- Mettre en point les processus et méthodes d'exécution.
- Exploiter et élaborer un plan d'installation de chantier.
- Déterminer les besoins en main d'œuvre, Matériaux et matériels.
- Elaborer les calendriers d'exécution.
- Elaborer le plan d'hygiène et de sécurité.
- Encadrer les équipes de travail.
- Contrôler l'utilisation de la main d'œuvre, de la mise en œuvre des matériaux et de l'utilisation du matériel.
- Participer aux opérations de contrôle de l'ouvrage.
- Contrôler l'avancement du chantier et des dépenses engagées par rapport au budget prévu.
- Gérer les approvisionnements en matériaux et en matériels.
- superviser les attachements.
- Gérer et contrôler les moyens de protection ou de prévention et établir un diagnostic.

3.4. Exigences du métier et conditions de travail

- Bonne constitution physique (Apte pour travaux de chantiers)
- Lieu de travail : les chantiers et bureaux.
- Eclairage : source naturelle et artificielle
- Bruit et vibration : tolérable
- Tenue réglementaire : tenue de travail, chaussure de sécurité, casque, gants, lunettes de sécurité (les équipements de protection individuelle)
- Risques professionnels :
 - Risques d'électrocution et brûlure.
 - Risque de blessure par les outils tranchants utilisés.
 - Les chutes
- Contre-indications : Allergie aigu à la poussière, handicape physique, mauvaise vision non corrigée, les vertiges, problèmes de dos

3.5. Responsabilité du travailleur

Il est responsable:

- Du matériel et des installations à sa charge
- De la matière d'œuvre et de l'outillage
- De l'hygiène, de sécurité et de la protection de l'environnement pendant ses interventions.
- Avoir sous sa responsabilité une ou plusieurs équipes
- veiller au respect du cahier de charge, de la qualité et de conformité des travaux réalisés

3.6. Evolution dans la carrière

- Accéder à un poste supérieure selon la réglementation de l'entreprise ou l'organisme

4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- Les compétences de base liées au métier permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation :
- Les compétences techniques du métier permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice;
- Les compétences complémentaires favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement des compétences clés visant les qualités comportementales ainsi que les compétences environnementales lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;
- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées;
- L'esprit d'initiative et de responsabilité ;
- L'aptitude au travail en équipe ;

- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel;
- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement;
- La responsabilité sociale, etc.

4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les *champs d'activités* du métier : **Conducteur de Travaux en Bâtiment** (TS) sont définis comme suit :

Champs d'activité 01 :	Formation de base
Champs d'activité 02 :	Préparation du chantier
Champs d'activité 03 :	Conduite des travaux
Champs d'activité 04 :	Gestion du chantier
Champs d'activité 05:	Formation complémentaire

Les compétences professionnelles par champ d'activité se présentent comme suit :

Champs d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier & du cursus de formation.
- Utiliser les principales notions de base de la langue d'enseignement, de mathématiques et de physique
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité & de protection de l'environnement.
- Initiation à l'utilisation de l'outil informatique
- Acquérir les notions de base en dessin technique
- Identifier et manipuler le matériel et les matériaux liés au métier

Champs d'activité 02 : Préparation de chantier

- Analyser le dossier d'exécution en vue d'ouvrir le chantier
- Planifier les travaux
- Identifier les besoins humains, matériels et matériaux
- Elaborer le plan d'installation, d'hygiène et de sécurité du chantier

Champs d'activité 03 : Conduite des travaux de réalisation

- Vérifier les informations concernant le site
- Implanter les ouvrages
- Réaliser les ouvrages
- Suivre les travaux de chantiers

Champs d'activité 04 : Gestion du chantier

- Gérer la main d'œuvre
- Gérer l'approvisionnement en matériaux, matériels et autres
- Gérer et contrôler la sécurité
- Gérer le déroulement des travaux de chantier
- Elaborer un projet de fin de formation

Champs d'activité 05 : Formation complémentaire

- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice

Nombre de modules : 21

Durée de la formation : 36 Mois Volume horaire total : 5520 Heures

		Duré	e et lieux d	e formati	ion
N° du module	Titre du module		F.P	Entre	Total
		Théorie	Pratique	prise	Total
01	Se situer au regard du métier & du cursus de formation	12	6	0	18
02	Utiliser les principales notions de base de la langue d'enseignement, de mathématiques et de physique	40	50	0	90
03	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement	12	14	0	26
04	Initiation à l'utilisation de l'outil informatique	20	70	0	90
05	Acquérir les notions de base en dessin technique et DAO	20	80	0	100
06	Identifier et manipuler le matériel et les matériaux liés au métier	40	40	0	80
07	Analyser le dossier d'exécution en vue d'ouvrir le chantier	40	40	80	160
08	Planifier les travaux	40	60	80	180
09	Identifier les besoins humains, matériels et matériaux	40	80	100	220
10	Elaborer le plan d'installation, d'hygiène et de sécurité du chantier	40	60	80	180
11	Vérifier les informations concernant le site	24	90	120	234
12	Implanter les ouvrages	60	60	480	600
13	Réaliser les ouvrages	80	140	400	620
14	Suivre les travaux de chantiers	50	100	430	580
15	Gérer la main d'œuvre	12	28	260	300
16	Gérer l'approvisionnement en matériaux, matériels et autres	40	80	300	420
17	Gérer et contrôler la sécurité	32	60	150	242
18	Gérer le déroulement des travaux de chantier	40	20	400	460
19	Elaborer un projet de fin de formation	20	40	788	848
20	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial	24	16	0	40
21	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	20	12	0	32
	Total en Heures de Formation	706	1146	3668	5520

Total EFP	1852	34%
Total entreprise	3668	66%
Total	5520	100%

4.4. Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

	Tota	ıl			l ^{er} semestr	e	2	ème semes	tre	3 ^è	eme semest	tre	4 ^{èr}	^{ne} semes	tre	5 ^{èma}	semes	tre	6 ^{èn}	^{ne} semest	tre
Numéro module	Total module	EFP	Entrepri se	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entrepris e	Total	EFP	Entrepris e	Total	EFP	Entrepr ise	Total	EFP	Entrep rise	Tota l	EFP	Entrepri se	Total
Module 1	18	18	0	18	0	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Module 2	90	90	0	90	0	90	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Module 3	26	26	0	26	0	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Module 4	90	90	0	90	0	90	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Module 5	100	100	0	100	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Module 6	80	80	0	80	0	80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Module 7	160	80	80	80	80	160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Module 8	180	100	80	68	68	136	32	12	44	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Module 9	220	120	100	60	60	120	40	60	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Module 10	180	100	80	50	50	100	30	50	80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Module 11	234	114	120	0	0	0	40	100	140	36	60	94	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Module 12	600	120	480	0	0	0	20	180	200	20	182	202	30	168	198	0	0	0	0	0	0
Module 13	620	220	400	0	0	0	60	140	200	50	150	200	50	90	140	20	60	80	0	0	0
Module 14	580	150	430	0	0	0	30	70	100	50	92	144	60	124	184	52	100	152	0	0	0
Module 15	300	40	260	0	0	0	10	46	56	10	70	80	16	134	150	4	10	14	0	0	0
Module 16	420	120	300	0	0	0	0	0	0	40	80	120	40	110	150	40	110	150	0	0	0
Module 17	242	92	150	0	0	0	0	0	0	40	40	80	38	60	98	14	50	64	0	0	0
Module 18	460	60	400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60	400	460	0	0	0
Module 19	848	60	788		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60	788	848
Module 20	40	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40	0	40
Module 21	32	32	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32	0	32
Grand Total	5520	1852	3668	662	258	920	292	628	920	286	634	920	298	622	920	290	630	92 0	132	788	920

4.5. Curriculum de l'Etablissement de formation

CHAMP D'ACTIVITE 1: FORMATION DE BASE

MODULE 1: Se situer au regard du métier et du cursus de formation

Durée	de la formation	Théorie 12 h Pratique	06 h
	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
1.1	Identifier le métier et ses débouchés	 Avoir un entretien avec un Conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité Connaître l'organisation et le fonctionnement l'établissement de formation Visiter un atelier ou un chantier de la spécialité Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle 	 Informations générales sur le métier et son histoire Présentation du profil professionnel du métier Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle Présentation des voies potentielles pour un futur emploi,
1.2	Connaître le parcours de formation	 Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation 	 Informations générales sur le déroulement de la formation Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage

17

1.3	S'informer sur le métier et son environnement professionnel	 Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs Présenter les voies potentielles pour un futur emploi 	•	Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes		
-----	--	--	---	---	--	--

MODULE 2 : Utiliser les principales notions de base de la langue d'enseignement, de mathématiques et de physique

Duré	e de la formation	Théorie 40 h Pratiq	ue 50 h	
	Sous compétoness	Activitée professionnelles à esperie / à	Savoirs théo	riques nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
2.1	Appliquer les techniques d'expression orale et écrite	 Prendre note d'une commande Elaborer une commande Participer à une réunion de travail Elaborer un document de travail (schémas, bulletin d'analyse, plan de contrôle, facture, compte rendu, etc.) S'exprimer dans un langage technique /scientifique 	 Rappel des notions de base de la lecture et de l'écriture : les éléments constituant de la phrase, la conjugaison, la ponctuation Techniques de rédaction d'un document Les différents modèles de documents utilisés dans le métier (spécialité) Formes et objectifs des documents Techniques d'expression et de communication professionnelle, liées au métier (spécialité) 	

INFEP			<u> </u>
2.2	Appliquer les notions de mathématiques	 Convertir les grandeurs de mesure (poids, volume,) Convertir les grandeurs thermiques Appliquer les équations du 1er et second degré Appliquer les différentes fonctions mathématiques. 	 les conversions des unités de mesure liées au métier les calculs de rapports et de proportions liés au métier les équations et inéquations du premier et second degré les fonctions mathématiques
		Tracer les différentes formes de base de la géométrie	• géométrie
		Calculer les périmètres les surfaces et les volumes	Géométrie les coordonnées d'un point le desite
		Etudier les équations Trigonométrique	- la droite - les formes usuelles
			Trigonométrie
			Trigonométrie
			la définition d'un vecteurle produit scalaire
			le produit vectoriel

Applique les notions de base de calcul dimensionnel utiliser les notions de base de la mécanique « cinétique ; dynamique et statique » Etudier les caractéristiques mécaniques et géométriques des sections Calculer les caractéristiques mécaniques et géométriques des sections Cinétique Cinétique Cinétique Cinétique Le mouvement rectiligne retardé et accéléré Le mouvement circulaire Le mouvement curviligne Statique Dynamique Les forces Définition de la force, type de force, caractéristiques, résultante d'un système de force, condition d'équilibre d'un corps solide Notion de couple	Appliquer les	utiliser les notions de base de calcul	Calcul dimensionnel -				
fondamentales de physique utiliser les notions de base de la mécanique « cinétique ; dynamique et statique » Etudier les sollicitations Calculer les caractéristiques mécaniques et géométriques des sections Cinétique Le mouvement rectiligne uniforme Le mouvement circulaire Le mouvement circulaire Le mouvement curviligne Statique Dynamique Les forces Définition de la force, type de force, caractéristiques, résultante d'un système de force, moment d'une force, condition d'équilibre d'un corps solide							
Calculer les caractéristiques mécaniques et géométriques des sections Cinétique Le mouvement rectiligne retardé et accéléré Le mouvement circulaire Le mouvement curviligne Statique Dynamique Les forces Définition de la force, type de force, caractéristiques, résultante d'un système de force, moment d'une force, condition d'équilibre d'un corps solide	fondamentales de	mécanique « cinétique ; dynamique et					
rectiligne retardé et accéléré - Le mouvement circulaire Le mouvement curviligne • Statique • Dynamique • Les forces - Définition de la force, type de force, caractéristiques, résultante d'un système de force, moment d'une force, condition d'équilibre d'un corps solide		Calculer les caractéristiques mécaniques et géométriques des	Cinétique Le mouvement rectiligne uniforme				
circulaire Le mouvement curviligne Statique Dynamique Les forces Définition de la force, type de force, caractéristiques, résultante d'un système de force, moment d'une force, condition d'équilibre d'un corps solide			rectiligne retardé et accéléré				
Statique Dynamique Les forces Définition de la force, type de force, caractéristiques, résultante d'un système de force, moment d'une force, condition d'équilibre d'un corps solide			circulaire				
Dynamique Les forces Définition de la force, type de force, caractéristiques, résultante d'un système de force, moment d'une force, condition d'équilibre d'un corps solide			_				
Les forces Définition de la force, type de force, caractéristiques, résultante d'un système de force, moment d'une force, condition d'équilibre d'un corps solide							
- Définition de la force, type de force, caractéristiques, résultante d'un système de force, moment d'une force, condition d'équilibre d'un corps solide			2 ymaniique				
			- Définition de la force, type de force, caractéristiques, résultante d'un système de force, moment d'une force, condition d'équilibre d'un corps solide				

Métier (spécialité) : Conducteur de Travaux Bâtiment Niv 5 : BTS

MODULE 3 : Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Durée de la formation Théorie 12 h Pratique 14 h

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à serveir / à	Savoirs théoriques nécessaires	
N°		Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.1	Identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel	 Définir les règles générales d'hygiène et de sécurité au travail Identifier les règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier Déterminer et mettre en œuvre les moyens et les mesures d'hygiène et de sécurité au travail Définir et appliquer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire liées au métier 	 Notions élémentaires d'hygiène et de sécurité au travail Définition des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques au métier Recommandations relatives à l'hygiène et la sécurité en milieu professionnel Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité Référentiel OHSAS 18001 pour la santé et la sécurité au travail 	

3.2	Identifier les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés au métier et les moyens de
	leur préventions

- Déterminer les risques généraux d'accidents et maladies professionnelles liés au métier et leurs causes principales
- Identifier les risques et maladies professionnelles liés à l'exécution des activités professionnelles et à l'utilisation :
 - des outils et des machines
 - des chutes
 - des matières premières et des produits nocifs
 - du courant électrique et des gaz
- Identifier les moyens de protection individuelle (tenue de travail, gants, lunettes/masque, calotte, protection auditive et chaussures de sécurité)

- Présentation des principales causes et circonstances d'accidents et les moyens de leur prévention
- Règles générales pour la protection des biens et des personnes
- Les principaux moyens d'intervention et leur utilisation
- Actions à accomplir ou comportements à adopter en présence d'accident ou d'incendie
- Plan et procédures d'évacuation

3.3	Appliquer les mesures et les mo yens de protection individuelle et collective	 Identifier les moyens et les mesures protection collective (organisation de travail, rangement, Aération, ventilation, plan d'évacuation et issues de secours) appliquer les mesures de lutte contre 	Présentation des principales causes et circonstances de maladies professionnelles et les moyens de leurs préventions
		l'incendie (emplacement et utilisation des extincteurs, plan d'évacuation et issues de secours)	
		 Utiliser les moyens de protection individuelle et collective et respecter le règlement intérieur 	
		 Appliquer les mesures de protection collective et individuelle. 	
3.4	Déterminer la conduite à tenir en cas d'accident et	 Lancer une alerte en cas d'accident Identifier les règles élémentaires de premiers secours et d'assistance aux 	Programme de formation de sauveteur secouriste de travail (SST)
	effectuer les premiers soins		Notions de premiers secours et
			assistance aux accidentés en cas de:
		Porter les premiers secours et soins	Brûlures
		préventifs et avertir le Responsable hiérarchique et/ ou le Responsable de	Blessures et chutes
		la sécurité	Hémorragies
			Chocs électriques
			Intoxications (inhalation)

3.5	Identifier les
	aspects et les
	impactes
	environnementaux
	liés au métier et
	prendre les
	mesures pour sa
	protection

- Identifier les effets nocifs portant atteinte à l'environnement (Aspects généraux)
- Déterminer les éléments à risques sur l'environnement provenant des activités du métier
- Identifier les mesures de prévention des effets et des risques sur l'environnement
- Appliquer les mesures de lutte contre les effets et les risques sur l'environnement et les différentes pollutions
- Utiliser les différents moyens et techniques de lutte contre la pollution

- Généralités sur l'environnement : Les composants environnementaux (homme, eau, air, sol, faune, flore)
- Définition générale de la pollution et des risques majeurs sur l'environnement
- Normes ISO 14001 pour la protection de l'environnement
- Principes et règles d'évacuation et d'élimination des déchets

Initiation à l'utilisation de l'outil informatique

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 70 h

	Duree de la formation Theorie 20 Tr		Frauque 70 II	
			Savoirs théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
4.1	Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leur connexion	 Déterminer la composition d'un poste de travail informatique Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique Déterminer l'interaction des différents éléments Installer et connecter les unités d'entrée Installer et connecter les unités de sortie Assurer la protection et la sécurité de l'installation 	 Notion de base de l'informatique et principales définitions Présentation des éléments composant le poste de travail informatique :l'écran, le clavier, la souris, l'unité centrale (Boitier d'alimentation, lecteur CD Rom, lecteur de disquettes, le disque dur, la carte mère, le micro processeur, la rame, la carte vidéo, la carte son et la carte réseau ,l'imprimante, l'onduleur, le modem la Web cam, le scanner, etc. 	
			Directives et précautions de raccordement des différents éléments	
4.2	Exploiter un micro-ordinateur (Système d'exploitation Windows)	 Déterminer les éléments de l'interface Windows Utiliser correctement les principales fonctions du système d'exploitation Windows Exploiter le système Windows 	 Présenter l'environnement Windows Bureau et fenêtre : Poste de travail, Corbeille, menu démarré Les fichiers et les dossiers créer, Nommer, Rechercher, Copier, 	

26

4.3	Exploiter l'internet et l'intranet	 Identifier les moteurs de recherche Consulter les sites liés au métier (spécialité) Exploiter le courrier électronique 	 Définition d'un moteur de recherche Définition d'un site web courrier électronique 	
4.4	Appliquer les offices	 Appliquer l'office Word Appliquer l'office Excel Appliquer l'office Powerpoint Appliquer le MS Project 	Les offices (Word, Excel, Power Point et MS Project)	

MODULE 5 : Acquérir les notions de base en dessin technique et dessin assisté par ordinateur (DAO)

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 80 h

Dui	ree de la formation : Théorie 20 ft : Pratique 60 ft					
			Savoirs théoriques nécessaires			
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle		
5.1 Préparer les schémas et les plans	i reparer les	Utiliser correctement le matériel de dessin	 différents matériels et outils de dessin 	Rappels sur les unités de mesure de distances, figures		
	plans	Réaliser les schémas, et les plans d'exécution	 les conventions de représentation 	géométriques, rapports et proportions.		
			 Plans architecturaux et génie civil 			
5.2	Manipuler les logiciels de dessin	 Initier les barres d'outils du logiciel Reproduire les plans d'exécution (architecture, coffrage, ferraillage, détails) 	 La feuille de travail Les commandes de dessin Dessin en deux dimensions (2D) 			

MODULE 6 : Identifier et manipuler le matériel et les matériaux liés au métier

Durée de la formation Théorie 40 h Pratique 40 h

	Caus campátanasa	Activités professionnelles à conveix / à	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
6.1	Identifier les moyens de transport, engins et	 déterminer les moyens de transport du personnel et des matériaux 	 Les différents types de camions 	Rappel en hygiène et sécurité
	leurs caractéristiques	déterminer les différents engins	 Les engins : de production de transport de levage de compactage Les stations de production : centrale à béton poste d'enrobage poste concassage 	

6.2	Déterminer les matériaux de construction des Gros Œuvres	 Identifier les différents matériaux de construction Sélectionner les matériaux à utiliser selon le type d'ouvrage Assurer la conformité des matériaux et produits par rapport aux exigences de fabrication et aux normes techniques d'utilisation 	 Granulats Liants hydrauliques et hydrocarbonés (les produits noirs) Les mortiers Le béton Les adjuvants Les métaux ferreux et non ferreux Les coffrages Géo grille et géotextile 	Rappels sur les quantités, surfaces et volumes
6.3	Déterminer les matériaux de construction pour Les Corps d'Etat Secondaire (CES)	 Identifier les différents matériaux de construction Sélectionner les matériaux à utiliser selon le type d'ouvrage 	 Lot maçonnerie Lot menuiserie Lot Electricité et gaz Lot Plomberie Lot Peinture Lot Etanchéité Lot chauffage et climatisation 	Rappels sur les quantités, surfaces et volumes

CHAMP D'ACTIVITE 2:

PREPARATION DU CHANTIER

MODULE 7:	Analyser le dossier d'exécution en vue d'ouvrir le chantier
-----------	---

Duré	e de la formation	Théorie 40 h	Pratique 40 h		
	Sous compétences	Activités mafaciennelles à commin (à	Savoirs théoriques nécessaires		
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
7.1	Lire et interpréter les plans de définition des ouvrages	 Lire et interpréter les pl d'architecture, génie ci Secondaire et du V. R. Dessiner manuellemen D.A.O les plans d'exéc Contrôler la cohérence 	vil, Corps d'Etat D t ou avec le utions	 Plans architecturaux et génie civil Plans des CES Plans de menuiserie Nomenclature des ouvrages D.A.O 	Rappels sur les normes et conventions sur le dessin technique

7.2 Etablir et contrôler le devis quantitatif des travaux	 Etablir le métré des ouvrages en surfaces Etablir le métré des ouvrages en volumes Etablir le métré des ouvrages en volumes Etablir le métré des ouvrages en poids 	 Les étapes de réalisation dans l'ordre chronologique. Quantification des ouvrages : - devis quantitatif - devis estimatif Les documents de facturation 	Rappels sur les unités de mesures, de surfaces, de volumes et de poids
---	---	--	--

MODULE 8 : Planifier les travaux

Durée de la formation Théorie 40 h Pratique 60 h

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
N°			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
8.1	Etablir un calendrier d'exécution du projet	 Lire et respecter le calendrier d'exécution existant Déterminer les temps de réalisation des ouvrages élémentaires, des phases d'exécution Rechercher et définir les liens entre tâches Représenter un planning de travaux Gantt, potentiel tâches Calculer le nombre d'ouvrier par tâche, équilibrage et ordonnancement des tâches 	 Méthodes d'élaboration et de représentation des plannings Linéaires Réseaux Méthodes de construction d'un diagramme des tâches en fonction de la spécialité des équipes 	Rappels sur les calculs des temps de réalisation
8.2	Etablir une courbe prévisionnelle d'utilisation de la main d'œuvre	 Tracer la courbe des effectifs en fonction du temps Lisser cette courbe en fonction de l'avancement des travaux 	Méthode d'optimisation d'une courbe de main d'œuvre	Calcul de la durée

1141 E1			
8.3	Etablir un calendrier d'approvisionnement des matériaux	 Déterminer les périodes d'utilisation des différents matériaux Déterminer les temps de livraison et les délais d'approvisionnement Déduire les dates de livraison et les quantités à approvisionner Tracer une courbe d'approvisionnement 	Gestion des stocks et des approvisionnements
8.4	Etablir un planning d'utilisation du matériel	 Déterminer les périodes d'utilisations et la nature du matériel Tracer une courbe d'utilisation des matériels en fonction des temps 	 Matériel et engins de chantier Gestion du parc matériel
8.5	Etablir un planning financier	 Calculer le coût de la main d'œuvre Calculer le coût des matériaux et matériels à utiliser 	

8.6	Identifier les méthodes et les modes d'exécution des ouvrages.	 Inventorier les modes constructifs possibles, choisis à partir de critères techniques, économiques le mode constructif retenu Déterminer et justifier la décomposition des travaux en tranches, phases, tâches et opérations Evaluer les rendements des rythmes d'avancement et l'incidence sur les couts de production 	 Méthodes de réalisation des ouvrages gros œuvres, second œuvres du bâtiment Voierie et assainissement Travaux souterrains 	Respect des normes de réalisation
-----	---	---	---	--------------------------------------

MODULE 09 : Identifier les besoins humains, matériels et matériaux

Durée de la formation Théorie 40 h Pratique 80 h

Duree	de la formation	Theorie 40 n Pratique 8	U II	
	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
N°			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
09.1	Identifier les besoins humains (main d'œuvre)	Evaluer les temps unitaires d'équipes et définir la composition des équipes pour chaque ouvrage élémentaire	 Calendrier prévisionnel des travaux Notion sur les temps d'exécution (temps unitaire d'équipe et d'ouvrier) 	
		 Calculer les temps nécessaires à la réalisation de chaque ouvrage élémentaire Déterminer le nombre et la qualification de la main d'œuvre productive 	 Temps de réalisation des ouvrages Qualification des ouvriers du BTP 	Législation, convention collective du BTP

INFEP			
09.2 Identifier les besoins matériels	 Identifier les outillages, matériels les mieux adaptés à la nature des travaux Lire et interpréter leurs caractéristiques sur des catalogues, leurs fiches techniques, leurs plaques d'identifications (temps unitaire d'utilisation), rendements (horaire, journalier, mensuel etc) Calculer leurs temps d'emploi ou d'utilisation Identifier les besoins correspondants en : accessoires, matières et consommables 	 Nature et caractéristiques des outillages utilisés dans chaque corps d'état du bâtiment Nature et caractéristiques des matériels et engins spécifiques aux travaux de bâtiment Matériel: un coffre outil: dimension, constitution et mode opératoire de mise en place Les étaiements: dimension, constitution et mode opératoire de pose 	règles de sécurité et d'utilisation des machines à bois règles de sécurité liées au stockage et à la manutention règles gestuelles de manutention
09.3 Identifier les besoins en matériaux	 Vérifier et calculer les quantités d'ouvrages élémentaires à réaliser Evaluer les quantités de matériaux Calculer les quantités journalières des matériaux Déterminer les quantités globales des matériaux nécessaires au chantier 	 Métré du gros œuvre, second œuvre et VRD Plan d'approvisionnement en matériaux Besoins élémentaires de matériaux par ouvrage (y compris, pertes, casse ou vols) Méthodes de détermination quantitative des matériaux d'approvisionnement du chantier Matériaux : les types de coffrages (métallique, en bois et mixte) caractéristiques mécaniques 	 Rappels sur les longueurs, les surfaces, volumes et poids Calcul des quantités

9.4 Entretenir le	Contrôler le matériel d'exécution	Contrôle de matériels :	Rappels sur l'hygiène et
matériel	atériel • Vérifier le matériel d'exécution avant la	-grue	sécurité et de protection de
d'exécution	mise en marche	-dumper	l'environnement
	Entretenir le matériel d'exécution après la	-niveleuse	
	mise en marche	-chargeur preneur (pèle mécanique)	
		-camions	
		-bulldozer	
		-compacteur	
		etc	

MODULE 10 : Elaborer le plan d'installation, d'hygiène et de sécurité du chantier

Durée de la formation Théorie 40 h Pratique 60 h

Duice	de la formation	Theone 40 II Frauqui	e 60 II	
			Savoirs théoriques no	écessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
10.1	Elaborer le plan d'installation du chantier)	 Respecter les règles d'ouvertures d'un chantier Vérifier ou définir les caractéristiques des postes de travail : Engins de levage, matériel fixe, centrale à béton et matériel roulant Déterminer le nombre et les caractéristiques dimensionnels des locaux (des postes, des locaux de stockage de manutention, bureaux de chantier et base de vie) Identifier les surfaces des aires de stockage, manutentions et de circulations Placer judicieusement les postes, les locaux, les aires de stockages, de manutention et de circulations à partir des accès du chantier 	 Règlementation technique et administrative Aménagement d'un ou plusieurs postes de levage : Choix du matériel Caractéristiques Zones d'interférences entre grues Aires de stockage Règlementation de l'hygiène sur le chantier (lavabo, sanitaire, vestiaire, cantine ect) Gabarit routier, rayon de braquage des engins de chantier Aire de stokage 	Rappels sur l'hygiène et sécurité et de protection de l'environnement

INFEP				
10.2	Identifier I'emplacement des réseaux provisoires ou définitifs	 Localiser sur le plan de masse la proximité des réseaux existants Choisir l'emplacement des branchements ou raccordement pour alimentations (électricité, gaz, et téléphone) Choisir l'emplacement des branchements ou raccordement pour alimentations (eaux potables, usées et pluviales) Effectuer les démarches auprès des sociétés concessionnaires pour s'assurer de la faisabilité de ces branchements ou raccordement 	 Lecture de plans VRD : voirie et réseaux divers Utilisation de l'énergie électrique : courant continu et courant alternatif schémas électriques 	Rappels sur l'hygiène et sécurité, gestion des déchets et la sécurité du courant électrique
10.3	Identifier les moyens de signalisation et de banalisation du chantier	 Choisir la nature et signification des panneaux à prévoir : clôture, protection Effectuer leur emplacement 	Panneaux de signalisation ou moyens de préventions conformément au code de la route.(PHS)	 Normes de signalisation Rappels sur l'hygiène et sécurité sur le courant électrique

CHAMP D'ACTIVITE 3 : CONDUITE DES TRAVAUX DE REALISATION

MODULE 11: Vérifier les informations concernant le site

Durée de la formation Théorie 24 h Pratique 90 h

Duree	de la formation	Theorie 24 n Pratique	3 30 11	
	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir/à	Savoirs théoriques	nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
11.1	Effectuer une reconnaissance du sol	 Observer une coupe de terrain dans une fouille et reconnaitre les anomalies Réaliser un essai au pénétromètre Interpréter les résultats d'essai Rédiger un rapport de conformité du sol Appliquer les différents essais de laboratoires relatifs aux matériaux Appliquer les différents essais de laboratoires relatifs aux sols 	 Méthodes d'investigation du sol (puits, pénétromètres) Essais de laboratoire : essais physiques essais mécaniques Essais in-situ Mécanique des sols : classification et caractéristiques des sols Les essais du sol : Essais in-situ, essai Proctor, essai CBR, essai los Angeles, essai de cisaillement à la boite, essai triaxial Les essais des matériaux : Equivalent du sable, béton, matériaux de remblais et gravier concassé, béton bitumineux, grave bitume et enduit superficiel 	 Rappels sur mécaniques du sol, (densité, masse volumiqueetc) Rappels sur la masse volumique absolue et apparente, porosité, capillarite, perméabilité et ouvrabilité Rappels sur l'hygiène et sécurité et de protection de l'environnement

11.2	Effectuer un relevé topographique de contrôle du terrain	 Effectuer la prise de mesures des distances et des altitudes Utiliser les appareils topographiques Etablir un rapport de conformité du sol 	 Notions sur le matériel topographique : niveau de chantier Théodolite, tachéomètre la mire Altimétrie (courbe de niveaux) Planimétrie (distances et angles) 	 Géométrie : surfaces, distances, altitudes ; systèmes de coordonnées etc Trigonométrie : sinus, cosinus, tangente et cotangente les techniques de relevés topographiques
------	--	--	--	--

INFEP

MODULE: 12 Implanter les ouvrages

Durée de la formation Théorie 60 h Pratique 60 h Savoirs théoriques nécessaires Sous compétences Activités professionnelles à couvrir/à N° Mathématique, Physique, Chimie professionnelles exécuter Techniques / technologie professionnelle, Autres 12.1 Réaliser un • Lire et décoder les dimensions et les Notions sur la topographie, • Rappels sur les figures l'appareillage et son utilisation positions des ouvrages à implanter nivellement par géométriques cheminement • Déterminer la méthode et le mode • Topographie: mise en station et • Rappels sur les théorèmes opératoire lecture sur les appareils trigonométriques et les topographiques (angles et formules de sinus, cosinus, Mettre le matériel en station distances) tangente et cotangente • Repérer les nivellements et les Les erreurs de lecture • Rappels sur l'hygiène et alignements de référence sécurité et de protection de • Reporter les points de niveau avec ou l'environnement sans changement de station 12.2 Réaliser un • Implanter les points d'ouvrages Méthode de calcul des points à • Rappels sur les théorèmes nivellement par implanter en coordonnées trigonométriques et les - plans ou inclinés (canalisations) rectangulaires ou polaires formules de sinus, cosinus, rayonnement - par mesure des angles dans un plan tangente et cotangente vertical ou horizontal • Rappels sur l'hygiène et - par mesure des distances sécurité et de protection de Vérifier les résultats obtenus l'environnement

Métier (spécialité) : Conducteur de Travaux Bâtiment Niv 5 : BTS

12.3	Matérialiser une implantation	 Placer judicieusement les chaises d'implantation 	 Méthode d'implantation des chaises 	Rappels sur les distances, les axes, les angles
		Matérialiser les points mesurés sur les chaises d'implantation		
		 Implanter une borne fixe 		

INFER	P			
12.4	Tracer sur des parois horizontales ou verticales la position des ouvrages à réaliser	 Tracer des perpendiculaires, des parallèles Tracer un angle, une surface en vraie grandeur 	 Les erreurs de manipulation Les méthodes de jalonnement et de chainage Méthode de tracé de vraies grandeurs 	Rappels sur les parallèles et les perpendiculaires

MODULE: 13 Réaliser les ouvrages

Durée de la formation Théorie 80 h Pratique 140 h

	Sous compétences	Activitée professionnelles à couvrir/à	Savoirs théoriques nécessaires Techniques / technologie Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres Types de coffrage Systèmes de coffrage Pappels sur l'hygiène et sécurité et de protection de l'environnement Rappel sur les matériaux	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	
13.1	Coffrer les ouvrages	 Réaliser et mettre en place le coffrage en bois : établir des croquis de coffrage tracer des épures réaliser le coffrage (débitage, corroyage, assemblage des bois) mettre en place les panneaux de coffrages décoffrer, nettoyer les éléments Mettre en place des coffres métalliques (banches, console, pignon, table de coffrage) décoffrer assurer la maintenance des éléments interpréter les gestes de manutention 		sécurité et de protection de l'environnement

IIAI EI		<u> </u>	-	-
13.2	Préparer, façonner et poser les armatures	 Tracer les épures, débiter, façonner et assembler les éléments. Réaliser un châssis régulier d'armatures Réaliser un châssis dégressif d'armatures Poser des distancier 	Résistance des matériaux, étude de la traction, compression, cisaillement, flexion simple - caractéristiques des aciers - principe de calcul aux états limites, ultimes (ELU) et de service (ELS)	 les principes fondamentaux de la RDM les moments d'inertie, centre de gravité les mesures de sécurité sur l'utilisation du matériel électrique
13.3	Préparer les bétons et les mettre en œuvre	 Respecter le dosage Respecter la granulométrie Gâcher manuellement ou mécaniquement Transporter le béton Effectuer les essais Effectuer des prélèvements Vibrer le béton Dresser manuellement ou mécaniquement les surfaces horizontales bétonnées 	Béton : constituants du béton, caractéristiques demandées et- règles de composition (formulation) Centrale à béton, bétonnière, camion malaxeur, pompe à béton, tige vibrante)	Rappels sur la masse volumique absolue et apparente, porosité, capillarite, perméabilité et ouvrabilité

INFEP				
13.4 F	Réaliser les ouvrages en maçonnerie et leurs revêtements	 Organiser les différents postes de travail Situer les points de référence et les lignes directrices Choisir des guides et les mettre en place Mettre en place les matériaux en respectant les dispositions constructives Déterminer la composition du mortier Exécuter les différents types d'enduits en respectant leurs dosages 	 Principe de stabilité de maçonnerie matériaux utilisés, nature et dimension, caractéristiques physiques, chimiques et mécaniques tolérances dimensionnelles gestion et postures recommandés lors du transport des charges Matériaux: constitution et composition Matériels: types, caractéristiques et mode opératoire d'utilisation 	Géométrie en plan et dans l'espace stéréostomie
I.	Mettre en place les éléments préfabriqués et divers	 Localiser les dispositifs d'ancrage de levage Aménager une aire de stockage Choisir le matériel de levage, un patonnier, une élingue Diriger une manutention dans des conditions de sécurité Caler et régler les éléments préfabriqués Assurer le maintien en position 	 Les divers types d'ancrages Les murs rideaux Les revêtements agrafes Règles de stockage des éléments en béton armé ou précontraint Matériel de manutention : types et caractéristiques Règles conventionnelles gestuelles de manutention Tolérances dimensionnelles 	 Règles de calcul en béton armé Rappel sur l'hygiène et sécurité

13.6	Réaliser des ouvrages VRD	Tracer et repérer les profils en long et en travers	Etude des profils en long et en travers	Géométrie en plan et dans l'espace stéréostomie
		 Vérifier les dimensions des canalisations et regards Vérifier les structures de chaussées en 	Notion de base sur le dimensionnement des canalisations VRD	
		 fonction des paramètres Vérifier les dimensions des bassins 	 Etude des structures des chaussées Dimensionnement des bassins 	
		 versants Exécuter les travaux selon les plans de circulation et d'évacuation Proposer les variantes de réalisations VRD et drainage routier Etablir les plans de recollement 	 versants Etudes des plans de circulation Etudes des variantes de réalisation de VRD et de drainage routier Les plans de réseau 	

MODULE: 14

Suivre les travaux de chantiers

Durée de la formation Théorie 50 h Pratique 100 h

Dure	e de la formation	Theorie 50 n Pratique	100 11			
	Sous		Savoirs théoriques nécessaires			
N°	compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres		
14.1	Effectuer le contrôle technique de la qualité des ouvrages	 Vérifier les travaux conformément aux plans Effectuer les croquis à main levée des ouvrages à réaliser Rédiger une notice descriptive d'accompagnement Calculer les quantités des matériaux réellement à mettre en œuvre Lire et interpréter dans le cahier des charges technique particulier (C.C.T.P) les documents techniques unifies (DTU), les exigences demandées par le maitre de l'ouvrage, résistance mécanique, dureté super tolérances de forme, dimensions et positions Choisir dans les normes les essais à effectuer Interpréter les modes opératoires des essaies et mesures Déterminer les dates d'intervention pour les prélèvements d'échantillons et pour les réalisations des essais Prélever des échantillons sur matières premières ou sur produits frais Préparer des éprouvettes et des échantillons d'essais 	 Moyens et méthodes de contrôle, d'essais et de mesures sur matériaux : sable, gravier, ciment, mortier, béton, briques, pierres Matériel de contrôle et d'essais Méthodologie des essais de contrôle Interprétation des résultats 	 Rappels sur les figures géométriques, les volumes et les surfaces Rappels sur les principes fondamentaux de la RDM Métré (devis quantitatif, estimatif) 		

14.2	attachement	Effectuer les croquis à main levée des ouvrages réalisés	Technique du relevé d'ouvrages	 Rappels sur la terminologie de dessin
	s(quantités)	Rédiger une notice descriptive d'accompagnement	Elaboration d'une notice descriptive	Rappels sur l'expression écrite
		Lire et interpréter un attachement écrit et figuré	Présentation d'un attachement	
		Contrôler l'exactitude des informations portées sur un attachement effectué par un tiers	 Technique de vérification et de contrôle Détermination des surfaces et volumes 	 Rappels sur les surfaces et les volumes
		Calculer les quantités de matériaux réellement utilisées	 Méthodes de contrôle des calculs Appréciation d'un ordre de grandeur 	Rappels sur le devis quantitatif
			Gestion d'un carnet de chantier	

CHAMP D'ACTIVITE 4:

GESTION DU CHANTIER

MODULE 15 : Gérer la main d'œuvre

Durée de la formation Théorie 12 h Pratique 28 h

Dule	e de la formation	Theorie 12 n Pratique 28	[]	
	Sous compétences		Savoirs théorique	s nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
15.1	Assurer les mouvements de main d'œuvre.	 Lire et interpréter les plannings main d'œuvre Déterminer les besoins journaliers en main d'œuvre productive composition des équipes par poste de travail Déclencher les ordres de déplacements de la main d'œuvre productive embauche transfert de chantiers repliement Reformer les équipes quotidiennement si nécessaire Lancer les équipes en définissant les tâches journalières. 	 Calendrier main d'œuvre courbe effectif prévisionnel Méthodes de management et de commandement 	 Planning de main d'œuvre Calculatrice ou micro- ordinateur Logiciel de gestion de travaux

15.2	Contrôler l'utilisation de la main d'œuvre	•	Pointer et enregistrer journellement les interventions de la main d'œuvre productive et non productive	•	Gestion d'un carnet de chantier	•
		•	Enregistrer les absences			
		•	Etablir l'état journalier et cumulé d'utilisation de la main d'œuvre			
		•	Pointer l'avancement des travaux	Concepto de quelité dens les		
		•	Préparer et organiser des réunions « cercle de qualité »		Concepts de qualité dans les travaux du bâtiment	
		•	Contrôler l'utilisation rationnelle de la main d'œuvre			

MODULE 16:

Gérer l'approvisionnement en matériaux, matériels et autres

Durée	e de la formation	Théorie 40 h Pratique 80 h		
	Sous compétences		Savoirs théorique	s nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
16.1	Assurer les approvisionnements en matériaux et matériels	 Lire et interpréter les plannings d'exécution Déterminer les besoins journaliers en fonction de l'avancement des travaux Rédiger les bons de commandes en matériaux et matériels Passer une commande en matériaux et matériels 	 Rappels sur les modes de représentation des calendriers d'exécution : Gantt P.E.R.T tâches Présentation et rédaction d'un bon de commande 	Rappels sur les techniques d'expression

16.2	Contrôler l'utilisation des	 Lire et interpréter les liens : livraisons / commandes 	Présentation et information d'un bon de livraison	
	matériaux et matériels	Vérifier qualitativement et quantativement les livraisons de matériaux, matériels et fournitures		
		Situer et vérifier l'emploi des matériaux et l'utilisation des matériels	Méthodes de contrôles	
		 Etablir l'état journalier et cumulé des quantités d'ouvrages réalisés 	Suivi de chantier	
		Pointer l'avancement des travaux dans le temps	Gestion des attachements	 Rappels sur les devis quantitatifs
		 Mettre à jour le planning d'exécution des travaux 		
		 Déclencher les repliements des matériaux et des matériels 		

MODULE 17:

Gérer et contrôler les mesures de sécurité

Durée de la formation Théorie 32 h Pratique 60 h Savoirs théoriques nécessaires Sous compétences N° Activités professionnelles à couvrir/à exécuter Mathématique, Physique, professionnelles Techniques / technologie Chimie professionnelle, Autres 17.1 Assurer les Lire et interpréter un plan d'hygiène et de Présentation et contenu d'un Rappels sur les normes sécurité (PHS) PHS d'hygiène et sécurité approvisionnements en matériaux et Déterminer et vérifier quotidiennement l'état des matériels collectifs de sécurité matériels de sécurité et de Déclencher les ordres d'installation et de Matériels de sécurité utilisés prévention repliement des matériels collectifs de en travaux de gros œuvre et sécurité de second œuvre - collectif - individuels Commander des équipements individuels Bon de commande Rappels sur les de protection et prévoir leur techniques d'expression renouvellement • Rappels sur l'hygiène et 17.2 Contrôler l'utilisation Observer et rendre compte de la mise en Rappels sur le matériel de rationnelle des sécurité utilisé en travaux de place des installations de sécurité sécurité et de protection matériels de gros œuvre et de second Observer et rendre compte de l'utilisation de l'environnement protection et de œuvre: par les ouvriers des moyens individuels prévention de protection collectif Enregistrer les évènements accidentels : - individuel - accidents de travail Gérer un carnet de chantier - pannes se produisant sur le chantier Vérifier et maintenir en parfait état les installations de sécurité

MODULE 18:

Gérer le déroulement des travaux de chantier

Durée	e de la formation	Théorie 40 h	Pratique 20 h				
	Sous compétences			Savoirs théoriques nécessaires			
N°	professionnelles	Activités professionnelles à co	ouvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres		
18.1	Appliquer la législation relative aux ressources humaines	 Appliquer la législation du Respecter le régime intérie l'entreprise / organisme Respecter les articles des collectives et de branches 	eur de	 Gestion des ressources humaines : droit du travail les servitudes la responsabilité des entreprises et des assurances recrutement et formation contentieux 	Rappels sur l'hygiène et sécurité et de protection de l'environnement		
18.2	Appliquer la législation relative à la gestion de l'entreprise ou de l'organisme	 Appliquer la législation du l'entreprise Interpréter les prescription administratives Respecter les articles des Organiser des réunions de 	ns conventions	 Gestion de l'entreprise : code des marchés publics l'entreprise et son approvisionnement la vente les encaissements actes de l'urbanismes 	Rappels sur l'hygiène et sécurité et de protection de l'environnement		

MODULE : 19 Elaborer un projet de fin de formation

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 40 h

Duit		Theorie 20 II Frauque 40	[1]			
	Sous compétoness		Savoirs théoriques nécessaires			
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres		
19.1	Elaborer un projet de fin de formation	 Choisir un thème Consulter l'encadreur Réunir les documents bibliographiques relatifs au thème choisi. Consultation avec l'encadreur Développer le sujet (manipuler). Recueillir les résultats Interpréter les résultats Conclure 	 Méthodologie d'élaboration d'un mémoire. Rédaction du mémoire. 			

CHAMP D'ACTIVITE 5: FORMATION COMPLÉMENTAIRE

MODULE : 20 Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial

Durée de la formation Théorie 24 h Pratique 16 h

	Sous compétances		Savoirs théoriques nécessaires			
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres		
20.1	Identifier les différentes organisations et fonctions essentielles de l'entreprise et les tâches y afférentes	 Identifier les différentes organisations de l'entreprise : Types d'entreprise Structures hiérarchiques Structures fonctionnelles Identifier les fonctions essentielles : La fonction gestion et ses tâches essentielles La fonction financière et ses tâches principales La fonction production La fonction commerciale 	 Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, SARL, EURL, etc.) La composante d'une entreprise (organigramme, ressource humaine, équipements) Bilan financier, rendement Règlement intérieur d'une entreprise 			

20.2	Identifier les notions de base de l'offre et la demande, de la rentabilité et de la facturation	 Identifier les notions de base sur les coûts de revient, le rendement d'une main d'œuvre qualifiée (temps unitaire) Définir les principes et la fonction de régulation du marché sur le coût des biens et services proposés Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement 	 Cheminement de base sur le calcul du rendement d'une main d'œuvre (Taux horaire) Barème des prix en vigueur relatif aux prestations de service
20.3	Développer les notions de base d'une approche entrepreneuriale	 Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux Distinguer les différentes fonctions et leur interaction er matière de produit, de prix, de marché et de promotion 	 satisfaction des besoins du Client Expliquer les avantages des produits novateurs
20.4	Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles	 Identifier les exigences de la fonction « entreprenariat » Définir les compétences essentielles de cette fonction telles que l'expérience professionnelle approfondie et la maîtrise du métier Mesurer ses capacités professionnelles et personnelles pour mener à bien un projet Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur pour réussir son projet 	monter et réaliser un projet qui réussi Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet

20.5	Identifier les règles de	•	Définir les différents composants	•	Présenter les différents modèles d'outils
	gestion de la matière première et de la pièce de	•	S'informer sur les techniques de gestion		de gestion:
	rechange	•	Identifier les outils de gestion		- Fiche d'inventaire
		•	S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des		- Bon d'entrée
			produits du magasin		- Bon de sortie
		•	Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage		- Bon de commande
					- Bon de livraison
				•	Démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin
				•	Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement

Durée de la formation Théorie 20 h Pratique 12 h

Duree	de la lorriation	THEORE ZU TI	Pratique 12	<u> </u>
	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriqu	es nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
21.1	Elaborer un Curriculum vitæ (CV)	 S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation Identifier la structure et le rôle d'un Curriculum vitæ (CV) Décrire les composantes avec précisions : Identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualités personnelles, etc. 	 Modèle de rédaction d'un curriculum vitae Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV 	
21.2	Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)	 Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date) Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : références de formation, expériences, présentation, âge, etc. Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement 	 Modèle de rédaction de la demande d'emploi Appliquer les techniques de communication 	

INFEF				
21.3	Préparer et réaliser un entretien d'embauche	 Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts Rechercher des informations sur : l'entreprise : sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives le futur métier envisagé : ses exigences et les conditions de son exercice 	Application des simulations	
21.4	Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi	 Identifier les structures du Service public chargé de l'emploi Identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi Rechercher les informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifiée Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat 	 Présentation du Service public chargé de l'emploi : localisation et missions (ANEM – ALEM, la commune, etc.) Informations sur le tissu économique de la région et de la localité Présentation du dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'Etat : DIPJ – ANSEJ – ANGEM etc. 	

4.6. Curriculum et plan de formation

de l'entreprise formatrice

CHAMP D'ACTIVITE 2: PREPARATION DU CHANTIER

MODULE 7 : Analyser le dossier d'exécution en vue d'ouvrir le chantier

Durée de formation 80 heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir		Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	aoquom		<u>Entreprise</u>	<u>E.F.P.</u>	11	2	3	4	<u>5</u>	6		
7.1	Lire et interpréter les plans de	Lire et interpréter les plans d'architecture, génie civil, Corps d'Etat Secondaire et du V. R. D										
	définition des ouvrages	 Dessiner manuellement ou avec le D.A.O les plans d'exécutions 										
		Contrôler la cohérence des plans										
7.2	Etablir et contrôler le devis quantitatif des travaux	 Etablir le métré des ouvrages linéaires Etablir le métré des ouvrages en surfaces Etablir le métré des ouvrages en volumes Etablir le métré des ouvrages en poids 										

•

- (1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
- (2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

MODULE 8: Planifier les travaux

Durée de formation 80 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à <u>Activités professionnelles à exécuter</u>		Mise en œuvre d et plan de forma (1)	Appréciation de l'apprenti par l maître d'apprentissage (2)							
	acquérir <u></u>		<u>Entreprise</u>	<u>E.F.P.</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>	
8.1	Etablir un calendrier d'exécution du projet	Lire et respecter le calendrier d'exécution existant									
		Déterminer les temps de réalisation des ouvrages élémentaires, des phases d'exécution									
		Rechercher et définir les liens entre tâches									
		 Représenter un planning de travaux Gantt, potentiel tâches 									
		 Calculer le nombre d'ouvrier par tâche, équilibrage et ordonnancement des tâches 									
8.2	Etablir une courbe prévisionnelle	Tracer la courbe des effectifs en fonction du temps									
	d'utilisation de la main d'œuvre	Lisser cette courbe en fonction de l'avancement des travaux									
8.3	Etablir un calendrier d'approvisionnement des matériaux	 Déterminer les périodes d'utilisation des différents matériaux 									
		 Déterminer les temps de livraison et les délais d'approvisionnement 									
		Déduire les dates de livraison et les quantités à approvisionner									
		Tracer une courbe d'approvisionnement									

11 11 12		
8.4	Etablir un planning d'utilisation du matériel	Déterminer les périodes d'utilisations et la nature du matériel Tracer une courbe d'utilisation des matériels en fonction des temps
8.5	Etablir un planning financier	Calculer le coût de la main d'œuvre Calculer le coût des matériaux et matériels à utiliser
8.6	Identifier les méthodes et les modes d'exécution des ouvrages.	 Inventorier les modes constructifs possibles, choisis à partir de critères techniques, économiques le mode constructif retenu Déterminer et justifier la décomposition des travaux en tranches, phases, tâches et opérations Evaluer les rendements des rythmes d'avancement et l'incidence sur les couts de production

 ⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
 (2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

MODULE 9: Identifier les besoins humains, matériels et matériaux

Durée de formation 100 Heures

Dure	e de formation	100 Heures								
N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre o et plan de forma (1)	tion entreprise	<u>n</u>	naître	d'appı		renti p sage (2	2)
	·		<u>Entreprise</u>	<u>E.F.P.</u>	1	<u>2</u>	<u>3</u>	4	<u>5</u>	<u>6</u>
09.1	Identifier les besoins humains (main d'œuvre)	Evaluer les temps unitaires d'équipes et définir la composition des équipes pour chaque ouvrage élémentaire								
		 Calculer les temps nécessaires à la réalisation de chaque ouvrage élémentaire Déterminer le nombre et la qualification de la main d'œuvre productive 								
09.2	Identifier les besoins matériels	 Identifier les outillages, matériels les mieux adaptés à la nature des travaux Lire et interpréter leurs caractéristiques sur des catalogues, leurs fiches techniques, leurs plaques d'identifications (temps unitaire d'utilisation), rendements (horaire, journalier, mensuel etc) Calculer leurs temps d'emploi ou d'utilisation Identifier les besoins correspondants en : accessoires, matières et consommables 								

09.3	besoins en	Vérifier et calculer les quantités d'ouvrages élémentaires à réaliser	
	matériaux	Evaluer les quantités de matériaux	
		Calculer les quantités journalières des matériaux	
		Déterminer les quantités globales des matériaux nécessaires au chantier	
09.4	Entretenir le	Contrôler le matériel d'exécution	
	matériel d'exécution	Vérifier le matériel d'exécution avant la mise en marche	
		Entretenir le matériel d'exécution après la mise en marche	

 ⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
 (2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

MODULE 10 : Elaborer le plan d'installation, d'hygiène et de sécurité du chantier

N°	Sous Compétences professionnelles à	nnelles à <u>Activités professionnelles à exécuter</u>	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir		<u>Entreprise</u>	E.F.P.	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>		
10.1	Elaborer le plan d'installation du chantier)	 Respecter les règles d'ouvertures d'un chantier Vérifier ou définir les caractéristiques des postes de travail : Engins de levage, matériel fixe, centrale à béton et matériel roulant 										
		Déterminer le nombre et les caractéristiques dimensionnels des locaux (des postes, des locaux de stockage de manutention, bureaux de chantier et base de vie)										
		 Identifier les surfaces des aires de stockage, manutentions et de circulations Placer judicieusement les postes, les locaux, les aires de stockages, de manutention et de circulations à partir des accès du chantier 										

10.2	Identifier I'emplacement des réseaux provisoires ou définitifs	 Localiser sur le plan de masse la proximité des réseaux existants Choisir l'emplacement des branchements ou raccordement pour alimentations (électricité, gaz, et téléphone) Choisir l'emplacement des branchements ou raccordement pour alimentations (eaux potables, usées et pluviales) Effectuer les démarches auprès des sociétés concessionnaires pour s'assurer de la faisabilité de ces branchements ou raccordement
10.3	Identifier les moyens de signalisation et de banalisation du chantier	 Choisir la nature et signification des panneaux à prévoir : clôture, protection Effectuer leur emplacement
10.4	Rechercher les renseignements d'ordre technique et administratif concernant le chantier	 Recenser et indiquer les renseignements d'ordre administratif. - l'adresse du chantier - les autorisations administratives, permis de construire, assurance du chantier,etc. Recenser et indiquer les renseignements d'ordre technique : les plans d'exécutions, organismes de contrôle (CTC, bureau d'étude et laboratoire) Déterminer l'adresse des organismes de prévention

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
 (2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

CHAMP D'ACTIVITE 3: CONDUITE DES TRAVAUX DE REALISATION

MODULE 11:

Vérifier les informations concernant le site

Durée de formation 480 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre o et plan de forma (1)	tion entreprise			ion de d'appr			
	acquérir		<u>Entreprise</u>	<u>E.F.P.</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>
11.1	Effectuer une reconnaissance du sol	 Observer une coupe de terrain dans une fouille et reconnaitre les anomalies Réaliser un essai au pénétromètre Interpréter les résultats d'essai Rédiger un rapport de conformité du sol Appliquer les différents essais de laboratoires relatifs aux matériaux Appliquer les différents essais de laboratoires relatifs aux sols 								
11.2	Effectuer un relevé topographique de contrôle du terrain	 Effectuer la prise de mesures des distances et des altitudes Utiliser les appareils topographiques Etablir un rapport de conformité du sol 								

- (1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
- (2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

MODULE 12:

Implanter les ouvrages

Durée de formati	on	480 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d et plan de forma (1)				on de d'appr			
	acquérir		<u>Entreprise</u>	<u>E.F.P.</u>	1	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>
12.1	Réaliser un nivellement par cheminement	 Lire et décoder les dimensions et les positions des ouvrages à implanter Déterminer la méthode et le mode opératoire Mettre le matériel en station Repérer les nivellements et les alignements de référence Reporter les points de niveau avec ou sans changement de station 								
12.2	Réaliser un nivellement par rayonnement	 Implanter les points d'ouvrages plans ou inclinés (canalisations) par mesure des angles dans un plan vertical ou horizontal par mesure des distances Vérifier les résultats obtenus 								
12.3	Matérialiser une implantation	 Placer judicieusement les chaises d'implantation Matérialiser les points mesurés sur les chaises d'implantation Implanter une borne fixe 								

INFE			 		 		
	Tracer sur des parois horizontales ou verticales la position des ouvrages à réaliser	Tracer des perpendiculaires, des parallèles Tracer un angle, une surface en vraie grandeur					

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
 (2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

MODULE 13: Réaliser les ouvrages

Durée de formation 400 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1) Entreprise E.F.P.						renti p sage (2	
	acquérir			<u>E.F.P.</u>	1	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>
13.1	Coffrer les ouvrages	 Réaliser et mettre en place le coffrage en bois : établir des croquis de coffrage tracer des épures réaliser le coffrage (débitage, corroyage, assemblage des bois) mettre en place les panneaux de coffrages décoffrer, nettoyer les éléments Mettre en place des coffres métalliques (banches, console, pignon, table de coffrage) décoffrer assurer la maintenance des éléments interpréter les gestes de manutention 								

INFEP

13.2	Préparer, façonner et poser les armatures	Tracer les épures, débiter, façonner et assembler les éléments.				
		Réaliser un châssis régulier d'armatures				
		Réaliser un châssis dégressif d'armatures				
		Poser des distancier				
13.3	Préparer les bétons	Respecter le dosage				
	et les mettre en œuvre	Respecter la granulométrie				
	Cavie	Gâcher manuellement ou mécaniquement				
		Transporter le béton				
		Effectuer les essais				
		Effectuer des prélèvements				
		Vibrer le béton				
		 Dresser manuellement ou mécaniquement les surfaces horizontales bétonnées 				
13.4	Réaliser les	Organiser les différents postes de travail				
	ouvrages en maçonnerie et leurs revêtements	Situer les points de référence et les lignes directrices				
	leurs revelements	Choisir des guides et les mettre en place				
		Mettre en place les matériaux en respectant les dispositions constructives				
		Déterminer la composition du mortier				
		 Exécuter les différents types d'enduits en respectant leurs dosages 				

11 11 L		·		 		
13.5	Mettre en place les éléments préfabriqués et divers	 Localiser les dispositifs d'ancrage de levage Aménager une aire de stockage Choisir le matériel de levage, un patonnier, une élingue Diriger une manutention dans des conditions de sécurité Caler et régler les éléments préfabriqués Assurer le maintien en position 				
13.6	Réaliser des ouvrages VRD	 Tracer et repérer les profils en long et en travers Vérifier les dimensions des canalisations et regards Vérifier les structures de chaussées en fonction des paramètres Vérifier les dimensions des bassins versants Exécuter les travaux selon les plans de circulation et d'évacuation Proposer les variantes de réalisations VRD et drainage routier Etablir les plans de recollement 				

⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

⁽²⁾ l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

MODULE: 14 Suivre les travaux de chantiers

Durée	e de formation	430 Heures								
N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre d et plan de forma (1)			réciat naître				
	acquérir		<u>Entreprise</u>	<u>E.F.P.</u>	1	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>
14.1	Effectuer le contrôle technique de la qualité des ouvrages	 Vérifier les travaux conformément aux plans Effectuer les croquis à main levée des ouvrages à réaliser Rédiger une notice descriptive d'accompagnement Calculer les quantités des matériaux réellement à mettre en œuvre Lire et interpréter dans le cahier des charges technique particulier (C.C.T.P) les documents techniques unifies (DTU), les exigences demandées par le maitre de l'ouvrage, résistance mécanique, dureté super tolérances de forme, dimensions et positions Choisir dans les normes les essais à effectuer Interpréter les modes opératoires des essaies et mesures Déterminer les dates d'intervention pour les prélèvements d'échantillons et pour les réalisations des essais Prélever des échantillons sur matières premières ou sur produits frais Préparer des éprouvettes et des échantillons d'essais 								

_79

INFEP

14.2	Contrôler les attachement s(quantités)	 Effectuer les croquis à main levée des ouvrages réalisés Rédiger une notice descriptive d'accompagnement Lire et interpréter un attachement écrit et figuré Contrôler l'exactitude des informations portées sur un attachement effectué par un tiers 				
		Calculer les quantités de matériaux réellement utilisées				

 ⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
 (2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

CHAMP D'ACTIVITE 4: GESTION DU CHANTIER

MODULE 15 : Gérer la main d'œuvre

Durée de formation 260 Heures

Duice	, ac ioiiiiatioii	200 Ficures										
N°	Sous Compétences professionnelles à	ofessionnelles à <u>Activités professionnelles à exécuter</u>										
	acquérir		<u>Entreprise</u>	<u>E.F.P.</u>	1	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>		
15.1	Assurer les	Lire et interpréter les plannings main d'œuvre										
	mouvements de main d'œuvre.	Déterminer les besoins journaliers en main d'œuvre productive										
		- composition des équipes par poste de travail										
		Déclencher les ordres de déplacements de la main d'œuvre productive										
		- embauche										
		- transfert de chantiers										
		- repliement										
		Reformer les équipes quotidiennement si nécessaire										
		Lancer les équipes en définissant les tâches journalières.										

INFEP

15.2	Contrôler l'utilisation de la main d'œuvre	•	Pointer et enregistrer journellement les interventions de la main d'œuvre productive et non productive				
		•	Enregistrer les absences				
		•	Etablir l'état journalier et cumulé d'utilisation de la main d'œuvre				
		•	Pointer l'avancement des travaux				
		•	Préparer et organiser des réunions « cercle de qualité »				
		•	Contrôler l'utilisation rationnelle de la main d'œuvre				

 ⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
 (2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

MODULE 16:

Gérer l'approvisionnement en matériaux, matériels et autres

Duré	e de formation	300 Heures								
N°	Sous Compétences N° professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre e et plan de forma (1	tion entreprise					renti p sage (
	acquerir		<u>Entreprise</u>	<u>E.F.P.</u>	1	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>
16.1	Assurer les approvisionnements en matériaux et matériels	 Lire et interpréter les plannings d'exécution Déterminer les besoins journaliers en fonction de l'avancement des travaux Rédiger les bons de commandes en matériaux et matériels Passer une commande en matériaux et matériels 								
16.2	Contrôler l'utilisation des matériaux et matériels	 Lire et interpréter les liens : livraisons / commandes Vérifier qualitativement et quantativement les livraisons de matériaux, matériels et fournitures Situer et vérifier l'emploi des matériaux et l'utilisation des matériels Etablir l'état journalier et cumulé des quantités d'ouvrages réalisés Pointer l'avancement des travaux dans le temps Mettre à jour le planning d'exécution des travaux Déclencher les repliements des matériaux et 								

(1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP

(2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

des matériels

MODULE 17:

Gérer et contrôler la sécurité

Durée de formation

150 Heures

	Sous Compétences	us Compétences	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
N°	professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	(1) Entreprise	<u>E.F.P.</u>	<u>1e r</u>	<u>2</u>	<u>u app</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>(2)</u>	
17.1	Assurer les approvisionnements en matériaux et matériels de sécurité et de prévention	 Lire et interpréter un plan d'hygiène et de sécurité (PHS) Déterminer et vérifier quotidiennement l'état des matériels collectifs de sécurité Déclencher les ordres d'installation et de repliement des matériels collectifs de sécurité 									
		Commander des équipements individuels de protection et prévoir leur renouvellement									
17.2	Contrôler l'utilisation rationnelle des matériels de protection et de prévention	 Observer et rendre compte de la mise en place des installations de sécurité Observer et rendre compte de l'utilisation par les ouvriers des moyens individuels de protection Enregistrer les évènements accidentels : accidents de travail pannes se produisant sur le chantier Vérifier et maintenir en parfait état les installations de sécurité 									

I
 (1) A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
 (2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

MODULE 18: Gérer le déroulement des travaux de chantier

Durée de formation

400 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à	ofessionnelles à <u>Activités professionnelles à exécuter</u>		Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
	acquérir		<u>Entreprise</u>	<u>E.F.P.</u>	1	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>		
18.1	Appliquer la législation relative aux ressources humaines	 Appliquer la législation du travail Respecter le régime intérieur de l'entreprise / organisme Respecter les articles des conventions collectives et de branches 										
18.2	Appliquer la législation relative à la gestion de l'entreprise ou de l'organisme	 Appliquer la législation du droit de l'entreprise Interpréter les prescriptions administratives Respecter les articles des conventions Organiser des réunions de chantier 										

 ⁽¹⁾ A confirmer par une croix (X) pour chaque sous compétence réalisée par l'entreprise ou à couvrir par l'EFP
 (2) l'appréciation de l'apprenti est faite par le maître d'apprentissage au cours de la formation

MODULE 19 : Elaborer un projet de fin de formation

Durée de formation 788 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à acquérir	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)					
			<u>Entreprise</u>	<u>E.F.P.</u>	1	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>	
19.1	Elaborer un projet de fin de formation	 Choisir un thème Consulter l'encadreur Réunir les documents bibliographiques relatifs au thème choisi. Consultation avec l'encadreur Développer le sujet (manipuler). Recueillir les résultats Interpréter les résultats Conclure 	 Consultation périodique des encadreurs. Rédaction du mémoire. 								

_86

1. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

Degrés	Signification	Mentions	Notes
1	Une performance correspondant aux exigences d'une manière exceptionnelle	excellent	moins de 20 – 18
2	Une performance correspondant très bien aux exigences	très bien	moins de 18 - 15
3	Une performance correspondant entièrement bien aux exigences	bien	moins de 15 - 12
4	Une performance correspondant assez bien aux exigences	assez bien (moyen)	moins de 12 – 10
5	Une performance caractérisée par des insuffisances et qui ne répond pas aux exigences , mais qui relève des connaissances de base permettant de corriger les insuffisances dans un délai relativement court	insuffisant	moins de 10 - 6
6	Une performance qui ne correspond pas aux exigences. Les connaissances de base sont si incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être corrigées dans un délai relativement court	très insuffisant	moins de 6 - 0

Programme de formation par apprentissage

2. Grille d'évaluation des qualités personnelles et comportementales

Evaluation en rapport avec	ra grille de notation	•	2		-	0
Indicateurs Critères	moins de de 20 – 18	2 moins de 18 - 15	3 moins de 15 - 12	4 moins de 12 - 10	5 moins de 10 - 6	6 moins de 6 - 0
Intérêt au travail	Intérêt soutenu	Intérêt appréciable	Intérêt moyen	Intérêt insuffisant	Peu d'intérêt	Sans intérêt
Esprit d'initiative	Sans élevé d'initiative	Initiative remarquée	Initiative ponctuelle	Initiative limitée	Initiative très limitée	Sans initiative
Organisation et hygiène	Très bonne organisation et hygiène	Organisé et soigneux	Ordre et hygiène moyens	Ordre et hygiène insuffisants	Peu ordonné	Sans ordre ni hygiène
Comportement et sociabilité	Exemplaire	Correct	Acceptable	Insuffisant	Caractériel et peu ouvert	Négligé et individuel
Ponctualité et assiduité	Très ponctuel et assidu	Retards et absences très rares	Retards et absences rares	Retards et absences notables	Retards et absences répétées	Retards et absences fréquents

Programme de formation par apprentissage

_88

5. Mise en œuvre du programme de formation: Organisation pédagogique et évaluation des compétences

5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en oeuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage

pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser deux (02) rentrées en apprentissage par an à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3^{eme} rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

(2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning »);
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser un groupe pour une famille de métiers en respectant le même niveau de formation.

(3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice au début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

5.2.2. Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel que pour la formation de base, ou en

fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et/ ou de chaque région ou localité.

5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de recherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

5.4. Suivi et évaluation des compétences

5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle « *fiche de visite »*. Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la *grille de notation et d'évaluation* donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

(1) Organisation et épreuves de l'EFA :

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves

concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

(2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats);
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;

94

• Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation professionnelle par voie réglementaire.

95